



*« Quoi de plus beau dans la Vie que d'allumer
dans une Ame l'Étincelle de la Joie »*

Ailleurs Solidaires
137, boulevard Aristide Briand
14150 Ouistreham – France
Email : contact@ailleurs-solidaires.org
Site : <https://ailleurs-solidaires.org/>

ASSEMBLEE GENERALE du 29 janvier 2022

Ordre du jour :

- Renouvellement du conseil d'administration.
 - Bilan des activités 2021.
 - Projets 2022.
- Compte rendu financier.

Pour débiter notre assemblée générale, nous voulons vous préciser quelques points :

- La situation économique au Népal (un des pays les plus pauvres du monde) est catastrophique, avec un taux de chômage et de pauvreté inégalé. Les gens ont perdu leur travail, leurs revenus et leurs économies. Les confinements se sont succédés, sans que le gouvernement ne distribue nourriture ni subventions. Le prix de la nourriture a beaucoup augmenté et seules les personnes très aisées pouvaient se la procurer en quantité suffisante au plus fort de la crise. Les populations défavorisées ont beaucoup souffert. De nombreuses familles ne mangent que du riz. Beaucoup d'écoles privées ont fermé, les parents ne pouvant financer les études de leurs enfants. Il y a 15 jours, le gouvernement népalais a déclaré le pays en crise économique majeure. C'est pourquoi nos parrainages sont essentiels pour eux, car nos écoles parrainées ont continué à distribuer un repas par jour aux enfants.
- En ce qui concerne la vaccination, le Népal dépend de ses voisins pour se procurer des vaccins. Le printemps et l'été 2021 ont été extrêmement difficiles sur le plan sanitaire : manque de lits, de bouteilles d'oxygène, de médicaments pour accueillir tous les malades. Près d'un million de personnes ont été infectées et on compte plus de 11500 décès sur une population de 29 millions. Ce sont les chiffres officiels, mais le bilan est largement sous-estimé, car nombre de malades sont morts à domicile, passant sous le radar des statistiques. La vaccination a commencé il y a 9 mois (vaccins donnés par l'Inde) mais elle arrive lentement. Des vaccins ont également été donnés par la Chine et le Bhoutan. A ce jour, le gros des vaccins provient de la Chine, même si l'OMS a adressé dernièrement plus de 100000 doses de Pfizer. 35% de la population népalaise a reçu au moins 1 dose, et 29% un cycle vaccinal complet. A Katmandou, la capitale, 60% de la population a bénéficié d'un cycle vaccinal complet. Depuis décembre dernier, les cas de covid régressent fortement.
- Depuis déjà plusieurs années, nous procédons par virement sur tous les comptes des différents centres parrainés. C'est pourquoi tout l'argent des parrainages a été redistribué PAR VIREMENT en 2021 et continuera à l'être dans le futur. Donc, même si les voyages ont été annulés, cela ne change en rien notre soutien et notre aide. Le seul désavantage est que nous ne pouvons plus donner vos lettres aux enfants, et que nous ne pouvons vous envoyer leurs réponses en retour. C'est pourquoi Sébastien, le responsable des écoles au sein de notre association, se propose d'adresser à nos écoles parrainées dans quelques jours un fichier de toutes vos lettres.
- Comme vous allez le voir, malgré la pandémie mondiale, la fermeture des frontières, et les confinements, notre association Ailleurs Solidaires a été très efficace, généreuse et solidaire, et tout ceci grâce à votre soutien. 31 085,00 euros ont été virés à nos différents centres.

I - Renouveaulement du conseil d'administration :

A été élu à l'unanimité le bureau comme suit :

Président : Jean-Frédéric Heiz

Vice-Président : Olivier Gonzalez

Secrétaire : Jean-Gérard Clary

Secrétaire adjointe : Véronique Gard

Trésorière : Sylvie Gallais

Trésorière adjointe : Aurore Peltier

En plus du conseil d'administration, les différentes responsabilités ont été déclinées comme suit :

Responsables du pôle santé : Noé Boullanger

Responsable de la communication et de l'événementiel : Manon Milliet.

Responsable des écoles parrainées : Sébastien Hoornaert

Responsable du site internet : Philippe Camus

Responsable de la région parisienne : Gérard Lecolier

Responsable des Hauts de France : Véronique Pruvot

Responsables Manche : Gilbert Rendu et Isabelle Jardin.

Responsable de la région Occitanie : Mathilde Lachiver.

Responsable de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth Lavergne.

Responsable de la Suisse : Lauraline Solier

Responsable des pays de la Loire : Pauline Visomblain.

Responsable de l'ouverture à la jeunesse : Cécilia Gard.

II - Bilan des activités 2021 :

- CENTRE D'AAMA :

Rappel : Le centre d'AAMA, qui reçoit une cinquantaine de personnes âgées sans aucune ressource et sans domicile a été le premier centre parrainé par Ailleurs Solidaires. En 2012, nous avons financé un agrandissement du centre avec la création d'une large véranda au-dessus du bâtiment comprenant une cuisine et une salle de repas. Par la suite, nous avons financé la pose de panneaux solaires pour leur apporter de l'électricité gratuite, une machine à laver et de nombreux éléments de cuisine.

Lors de la réunion du bureau, il a été décidé d'apporter des aides ponctuelles au centre d'AAMA selon l'urgence de ses besoins.

Du fait des confinements successifs, les aides locales pour ce centre ont beaucoup diminué, en particulier parce que les népalais apportant leur soutien habituellement à AAMA n'ont pu se déplacer.

Un virement exceptionnel de 1500,00 euros a été effectué en novembre 2021.

- DSA :

La prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée a été maintenue en 2021 pour un montant de 1200,00 euros.

Une somme de 1185,00 euros de parrainage a été également envoyée, servant à financer les études universitaires de quelques jeunes.

Rappel : Lors de l'AG du 1 février 2019, nous vous avons confié la grande joie d'apprendre que le projet de création d'un centre professionnel (projet que nous poursuivions depuis plusieurs années) pour jeunes adultes en situation de handicap allait débuter début 2020. Le DSA a terminé la construction d'un large agrandissement de leur bâtiment. Le devis était d'un peu plus de 20 000,00 euros tout compris. Fin 2019, nous avons payé la plus grande partie. En juin 2020, un solde de 6000 euros leur a été adressé. Comme nous le soulignons lors de nos AG depuis plusieurs années, cette création d'un centre de formation faisait partie d'un rêve d'AILLEURS SOLIDAIRES. **C'est en effet le PREMIER centre professionnel de formation au Népal pour jeunes adultes handicapés.**

Afin de continuer notre soutien à ce centre professionnel de formation, nous leur avons adressé en décembre 2020 12 000,00 euros pour financer les 6 premiers mois de fonctionnement et les achats des premiers équipements professionnels. Depuis 2021, le centre de formation est fonctionnel et les formateurs prêts à intervenir, mais à cause de la pandémie, les formations n'ont malheureusement pas encore pu commencer.

Rappelons que ce centre professionnel de formation pour jeunes adultes en situation de handicap est géré par le DSA, le Disabled Service Association ou centre d'enfants handicapés. Ce centre de formation permettra, au fil des années, à des centaines de jeunes handicapés de se former, trouver un travail, et avoir une vie autonome.

Ce centre de formation comprend 4 branches :

- Travaux sur bois : sculptures, cadres, ...
- Textile : robes, chemises, étoles, ...
- Métal-bijouterie : bagues, bracelets, colliers, ...
- Agriculture : potager, animaux, ...

Sont donc prévus pour ce centre 3 professeurs : 1 pour chacune des 3 premières branches. Leur salaire pour chacun est estimé à 1500,00 euros par an.

Précisons également que toutes les créations des 3 premières branches (bois, textile, bijoux) pourront être vendues, soit sur place, soit sur leur site internet prévu dans les 2 ans à venir. Comme nous le répétons toujours, le but de notre association est d'être un précieux et puissant starter et de privilégier à terme l'autonomie.

En ce qui concerne l'organisation du centre de formation, elle se déroulera par sessions de 6 mois pour chaque branche, avec 5 à 6 jeunes adultes par session et par branche.

Une allocation-formation de motivation sera donnée par le centre à chaque jeune adulte en situation de handicap. Celle-ci se montera à 50,00 euros par mois par jeune adulte. Tous ces jeunes formés trouveront par la suite un travail et deviendront autonomes, par une coordination directe entre les professeurs de chaque branche et les employeurs.

Nous comptons donc former environ 40 jeunes adultes handicapés par an pour débiter. Les premiers viendront du DSA, mais très vite suivront tous les jeunes handicapés du Népal.

En novembre dernier, nous avons été contactés par L'EPNAK, établissement public qui accompagne 4000 personnes en situation de handicap en France et a initié depuis quelques années des projets solidaires au Sénégal et au Burkina-fasso, avec un leitmotiv : apprendre de l'autre et s'enrichir mutuellement au-delà du handicap. Ils souhaitent mener un projet au Népal prochainement (fin 2022) et, au vu de nos actions au DSA, le centre d'enfants handicapés que nous parrainons, ils nous ont contacté. Ils désirent collaborer avec Ailleurs Solidaires dans un projet commun qui valoriserait l'inclusion des personnes handicapées au Népal, car selon eux, notre association est incontournable pour sa bonne connaissance du Népal et des besoins de sa population. Pour le bien des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap au Népal, nous restons ouverts à leur proposition de collaboration, tout en restant bien sûr complètement autonome dans nos projets et nos décisions.

Nous leur avons parlé de notre centre de formation professionnelle et ils ont été très intéressés par notre projet. Si vous le voulez bien, nous pouvons leur proposer de calquer notre centre de formation, et surtout de proposer un site français de vente de produits créés par des jeunes adultes handicapés du monde ce qui aiderait nos amis népalais.

- ÉCOLE D'AKASHGANGA :

Précisons que cette école est auto-gérée, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas de bénéfices. Rappelons également que les parrainages scolaires ont commencé depuis 7 ans.

Fin 2021, 96 enfants étaient parrainés.

Rappel : une maison a été louée pour créer le centre Montessori pour jeunes enfants, formation qu'AILLEURS SOLIDAIRES a financée en 2019 pour tout le personnel de cette école. Ce centre Montessori est réservé aux plus petits.

Rappelons également que l'école d'Akashganga a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE, grâce à un projet tuteuré (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

En 2020, nous avons financé la moitié des futurs travaux d'agrandissement de cette école. Ce projet consistait à créer plusieurs classes supplémentaires, permettant aux élèves de continuer leurs études de la classe ten jusqu'à la classe twelve (niveau bac), ce qui permettra aux marraines et aux parrains de poursuivre leurs parrainages 2 années supplémentaires (vœu souvent exprimé). Ces nouvelles classes seront opérationnelles pour la prochaine rentrée scolaire en mai. Ce financement de 12 000,00 euros a été effectué en décembre 2020.

En 2021, pour les parrainages, nous avons adressé 16 200,00 euros.

Signalons également que nous avons adressé 1000,00 euros pour une aide d'urgence à une petite fille parrainée qui a été hospitalisée pour une méningite tuberculeuse, les parents ne pouvant financer l'hôpital et les traitements. Son état s'aggravait nettement et ses jours étaient en danger. Celle-ci est actuellement guérie.

- ÉCOLE SHREE LAXMI NARAYAN :

Nous avons décidé de soutenir cette école début 2018, et 20 enfants sont actuellement parrainés.

Rappel : en 2018, une rénovation de l'électricité a été réalisée par un bénévole, et une rénovation intérieure et extérieure, avec pose de rambardes de protection, a été effectuée par des étudiants de l'IAE dans le cadre d'un projet tuteuré.

Précisons qu'une partie de ces parrainages servent également à toute l'école, car des repas sont servis aux enfants (alors que ce n'était pas le cas auparavant) sachant que ceux-ci ont 1 à 2 h de marche dans la montagne pour arriver et repartir de l'école et qu'ils ne mangeaient pas le midi.

Nous avons adressé 4000,00 euros de parrainages.

- REPAS SOLIDAIRES :

La pauvreté s'étant considérablement accrue depuis 2 ans au Népal, nous nous sommes réunis pour organiser une aide alimentaire d'urgence aux personnes sans ressource et sans abri, sous forme de repas solidaires.

Dès le 24 décembre et pour les 4 prochains mois, pour 50,00 euros par jour, 100 Népalais profiteront de ces repas solidaires. Nous avons adressé 6000,00 euros pour ces 4 mois. La moitié de cette somme profiteront à 15 familles très démunies de l'école d'akashganga, l'autre moitié pour les femmes sans abri des quartiers très pauvres de Katmandou. Pour cette seconde moitié, l'organisation des repas est faite par des disciples de la mission de la charité de Mère Térésa qui viennent en aide à une cinquantaine de femmes sans abri. Vous pouvez voir sur notre site des photos des premiers repas servis.

- DISPENSAIRES :

Soulignons que, avant le 1 février 2020, nous adressions de nombreux bénévoles de santé pour tenir les dispensaires. Tout s'est bien sûr arrêté en 2020, du fait des fermetures des frontières.

De nouvelles demandes ont de nouveau débutées depuis la fin 2021.

Rappel : les bénévoles logent dans la petite Guest house que nous avons rénovée il y a quelques années pour recevoir un nombre de plus en plus important de personnes intéressées. Nous sommes en lien avec les écoles d'infirmières de Caen, de Toulouse, de la Croix-Rouge de Valence et de Lyon, ainsi qu'avec des écoles de médecine de plusieurs villes en France. Nous avons également des demandes des scouts de France, ...

- SITE INTERNET :

Rappelons la reconnaissance d'AILLEURS SOLIDAIRES en tant qu'importante ONG par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel. Nous avons à leur demande fait une mise à jour de notre association. Nous nous sommes rendu compte qu'un nombre significatif d'associations aidant le Népal ne sont plus en activité depuis 3 ans.

Nous remercions Philippe Camus pour sa maintenance et le contrôle régulier de notre site.

- VOYAGES :

Les voyages ont été annulés en 2021.

- PROJETS TUTEURS :

Notre partenariat avec l'IAE nous a permis de mettre en route 2 projets tuteurés.

Merci encore à l'IAE de nous permettre ces projets, dont les thèmes sont toujours très demandés par les étudiants lors de notre présentation. Ces projets qui se concrétisent toujours sont un apport très important pour notre association.

- ÉVÉNEMENTIEL :

Nous avons participé aux 2 marchés de Noël organisés en décembre par la mairie de Ouistreham.

III – Projets 2022 :

- CENTRE D'AAMA :

Nous vous proposons de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (achat de gaz ou d'alimentation).

- DSA :

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée de 1200,00 euros par an.

Pour le centre de formation professionnelle, et à partir de 2022, nous vous proposons de financer le salaire des 3 professeurs (4500,00 euros) et une partie des fournitures-matières premières pour une somme totale annuelle de 7000,00 euros par an.

Nous vous proposons également de prendre en charge les études d'ingénieur d'un brillant jeune adulte handicapé du DSA (non voyant). Le financement de ces études se monte à 2500,00 euros sur 3 ans, soit 840,00 euros par an.

- ECOLE D'AKASHGANGA :

Continuer les parrainages scolaires des 96 enfants très défavorisés, dont les familles ne peuvent financer le coût.

Trouver d'autres marraines ou parrains, car le seul avenir des enfants pauvres au Népal est l'enseignement.

Continuer le soutien informatique (don d'ordinateurs portables). Remercions l'école Saint-Jean de Passy qui vient de nous donner 12 ordinateurs. Si vous pouvez trouver des sacoches, cela nous aiderait bien pour leur transport.

Précisions importantes sur les parrainages : les enfants au Népal sont majoritairement pauvres.

Nos parrainages s'adressent au quart des enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Nous avons fait le choix de parrainages scolaires, car pour nous, seule l'instruction changera leur avenir. Ces parrainages scolaires sont bien sûr individuels (les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni leurs vêtements scolaires, ni les repas) mais de plus permettent indirectement la survie de l'école (l'école d'Akashganga n'existerait peut-être plus sans notre aide depuis plusieurs années). C'est pour cela que nous parlons de parrainages individuels servant au collectif.

Notre association a fait le choix de donner directement l'argent aux écoles. Ceci a 2 conséquences : la première est la confiance. Cette confiance se noue avec le directeur ou la directrice de l'école sur des critères humains et sur une supervision stricte de leurs dépenses. Précisons que notre association est considérée là-bas comme très rigoureuse, voire pointilleuse. Nous prenons cela comme une qualité. Les visites régulières sur place le permettent. La seconde consiste dans le fait que nous sommes sûrs que notre but, la scolarité pour un avenir meilleur, sera respectée. Beaucoup d'associations reviennent sur leur décision première de verser les parrainages directement aux familles car souvent cet argent n'est pas consacré à la scolarité, mais à d'autres dépenses. Ce qui conforte notre choix. Nous continuerons donc à reverser l'argent aux écoles avec la liste des enfants parrainés et le nom des parrains. C'est pour cela que nous leur demandons une lettre de chaque enfant, 1 à 2 fois par an, que nous vous adressons.

Élément très important, précisons qu'il nous a été souligné que les petites filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus qu'auparavant.

- ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN :

Cette école, située dans les montagnes à 2000 m d'altitude, est une école aidée par AILLEURS SOLIDAIRES depuis 2018. Les enfants font jusqu'à 2 heures de marche par jour à pied, la vie est rude en montagne et l'école non chauffée.

Nous proposons de continuer la collecte de vêtements chauds (entre 3 et 16 ans) pour ce centre. 20 enfants sont actuellement parrainés.

- REPAS SOLIDAIRES :

Comme nous vous l'avons indiqué plus haut, étant donné la situation économique et sociale extrêmement dégradée au Népal, nous avons procédé à une aide alimentaire d'urgence en mettant en place dès le 24 décembre dernier des repas solidaires. **50,00 euros permettent de nourrir plus de 100 personnes quotidiennement.**

Tout ceci grâce à vous, à vos adhésions et vos dons.

Vous pensez : 50,00 euros par jour, c'est 1500,00 par mois, et 18 000,00 euros par an.

Et c'est vrai. Alors je vais répondre à la question que vous avez la délicatesse de ne pas poser : Est-ce possible ?

Nous avons grâce à vous sur notre livret d'épargne une somme non négligeable (nous le verrons dans le bilan financier). De plus, l'association n'a aucun frais (sauf les frais obligatoires dont nous parlerons), tout va au Népal, et c'est notre grande crédibilité.

Nous avons appris lors de nos voyages et de nos rencontres qu'il existe des conditions à la création réussie d'un projet humanitaire : une gestion très rigoureuse et 3 points capitaux : la confiance, la confiance et la confiance. **La confiance en nous, la confiance en la justesse de notre projet, et la confiance en la vie.** Être confiant, ce n'est pas rester passif, c'est même le contraire : cela passera par des articles dans les journaux, des projets avec l'IAE, et comme avec l'EPNAK, peut-être des collaborations publiques. Vous pouvez également en parler autour de vous : **pour un don déductible de 100,00 euros, nous permettons à une personne sans ressource et sans abri de se nourrir durant plus de 6 mois.**

Je rappelle que la moitié de cette aide alimentaire va aux familles les plus pauvres de l'école Akashganga, et l'autre moitié pour des femmes et des enfants des rues qu'aident les disciples de Mère Térésa de Katmandou.

A propos de cette initiative de repas solidaires, née de l'urgence de la situation alimentaire, j'aimerais vous partager la réponse touchante « de la vie ». Nous pensions, depuis quelque temps, à ouvrir un centre d'accueil pour les femmes et les enfants des rues. Et, voilà que pour la distribution de cette aide alimentaire, nous nous retrouvons (par hasard ?) en lien avec un centre offrant des repas. Comme si en posant un acte, ce centre était de lui-même venu à nous.

Comment ne pas croire que ceci ne serait pas le début de notre prochaine réalisation ? La création d'un centre d'accueil pour femmes et enfants en état de grande précarité et sans abri, que nous envisageons dans les 2 années qui viennent. Ce centre d'accueil pourrait donc être tenu par les disciples de Mère Térésa. Nous pourrions également créer un dispensaire médical. A nous de trouver ce lieu.

Sachez qu'il y a 5 ans, peu de personnes croyaient à notre centre de formation professionnelle pour handicapés, le premier au Népal. Même nous, parfois, nous avons douté. Et puis un jour tout s'est débloqué, pas comme nous l'avions pensé initialement, mais encore mieux.

- DISPENSAIRES :

Assurer l'envoi de personnels médicaux dans les dispensaires.

Précisons que le renforcement important de notre pôle santé et les qualités humaines de nos responsables permettent un plus grand accueil des volontaires, une meilleure mise en place des projets médicaux, et un approvisionnement renforcé de matériel médical. Pour preuve, la Guest house que nous avons rénovée pour recevoir les bénévoles était toujours pratiquement remplie (sauf ces derniers mois de pandémie).

- PARTENARIATS :

Continuer notre partenariat avec l'IAE en proposant d'autres projets tuteurés. Ces projets représentent une aide très importante pour notre association.

Rechercher d'autres partenariats (écoles de kiné, d'infirmiers, ...)

- ACTIONS EN FRANCE :

Organisation de voyages (novembre 2022 si l'état sanitaire s'améliore, puis mars 2023).

Marché de Noël de Ouistreham (deuxième week-end de décembre).

Participation à Paris au festival du Népal organisé par la maison culturelle du Népal au bois de Vincennes courant juin (si la situation sanitaire le permet).

Continuer la collecte de brosses à dents et de vêtements chauds.

Continuer la recherche d'ordinateurs portables d'occasion et de smartphones d'occasion pour les offrir aux étudiants les plus méritants.

Continuer la collecte de matériel médical (compresses, désinfectants ...) et de médicaments (antalgiques, antibiotiques, désinfectants...).

IV – Bilan Financier :

Les recettes ont été de 44 887,83 euros, incluant les adhésions pour 1120,00 euros, les dons pour 14 972,83 euros et les parrainages pour 27 137,00 euros et les ventes aux marchés de Noël pour 1 658,00 euros.

31 085,00 euros ont été dépensés en 2021 pour nos différents centres :

2385,00 euros pour le DSA (dont 1185,00 pour les parrainages, et 1200,00 pour le salaire de l'éducatrice),

4000,00 euros pour les parrainages de l'école Shree Laxmi Narayan,

17 200,00 euros pour l'école d'Akasganga (dont 16 200,00 de parrainages et 1000,00 pour l'hospitalisation et les traitements de la méningite tuberculeuse d'une enfant), 1 500,00 euros pour le centre d'AAMA, et 6000,00 euros pour les repas solidaires.

Nous avons eu 503,73 euros de dépenses courantes dont nous allons parler plus loin.

Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles.

En ce qui concerne les dépenses courantes, à part les frais de banque obligatoires (60,70 euros), l'assurance multirisques association obligatoire (386,43 euros), et l'hébergement du site internet (67,64 euros), il n'y a aucun frais de fonctionnement.

Nous en sommes très fiers, et cela fait d'Ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance et la crédibilité à long terme. Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.

Soulignons que nous avons ouvert **un livret bleu association** fin 2018, initialement en attente du centre professionnel de formation au Népal, somme qui a rapporté 319,07 euros d'intérêts en 2021. **Le montant actuel est donc de 69, 069,88 euros**. Nous vous proposons de sanctuariser 20 000,00 euros pour d'éventuels coups durs (rappelons que grâce aux dons suites au tremblement de terre de 2015, nous avons rebâti 14 maisons à Bungamati, et avons adressé des aides d'urgence au DSA et au centre d'AAMA pour l'achat de citernes à eau, à la suite à la rupture de canalisations. Cette somme du livret bleu association nous permettra également de financer les 7000 euros annuels pour le centre professionnel de formation durant plusieurs années.

- **Sur le compte principal** : (Code IBAN FR76 1027 8020 9500 0205 7920 155)

Il reste 1294,84 euros le 31 décembre 2021, qui nous permettront la poursuite de nos actions en 2022.

Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer par virement sur ce compte vos adhésions et vos dons (sauf les parrainages qui ont un compte différent) en précisant en libellé adhésion ou don et nom et prénom pour chaque opération.

- **Sur le compte parrainage** : (Code IBAN FR76 1027 8020 9500 0205 7920 249)

Il reste 5632,96 euros le 31 décembre 2021 qui seront reversés en mars 2022.

En 2021 l'association comprend 56 adhérents et 47 donateurs (légère diminution par rapport à l'an dernier du fait de l'annulation des voyages), et plus de 116 parrainages pour 87 parrains et marraines.

Nous vous adresserons les déductibilités fiscales par mail courant février.

Encore un grand merci à toutes et tous, car malgré la situation sanitaire que nous traversons, vous avez maintenu vos efforts auprès de notre association, nous permettant de continuer nos actions humanitaires.

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h, le 29 janvier 2022

Le Président

Jean-Frédéric Heiz

Le secrétaire

Jean Gérard CLARY